

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2013

Le conseil municipal, dûment convoqué le 23 août 2013, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE - Christophe COQUART – Magali TAFARO - Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND.

Excusés : Jacky NOUET – Jean-Pierre FONTIBUS – Patrick DER-KEVORKIAN – Murielle BARBECOT

Absents : Christophe LAMBERT – Franck ALBANESE

Secrétaire de séance : Georges SILVESTRE

Le compte-rendu de la dernière séance n'apporte aucun commentaire.

Monsieur le maire demande l'autorisation de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

- annulation d'une location de la salle des fêtes
- approbation du règlement du restaurant scolaire

L'assemblée accepte à l'unanimité.

DECISIONS MODIFICATIVES

PRINCIPAL			FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<i>Libellé</i>	<i>Article</i>	<i>Op.</i>	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Barrières sécurité école	2152	130				2 000,00
médiathèque	2135	88				- 2000,00
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

ASSAINISSEMENT			FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<i>Libellé</i>	<i>Article</i>	<i>Op.</i>	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Virement à la section investissement	023		551,00			
Quote part subventions	777			551,00		
Subventions d'équipement	1391				551,00	
Virement de la section fonction.	021					551,00
TOTAL			551,00	551,00	551,00	551,00

LOCAL COMMERCIAL			FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<i>Libellé</i>	<i>Article</i>	<i>Op.</i>	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
bâtiments	61522		6 000,00			
Produits exceptionnels	7718			6 000,00		
TOTAL			6 000,00	6 000,00	0,00	0,00

Ces décisions sont adoptées à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU COMITE DE PILOTAGE PETITE ENFANCE

Monsieur le Maire rappelle la délégation, par la Communauté de Communes CENTRE DOMBES, de la gestion des équipements petite enfance à la Fédération Léo LAGRANGE. Le suivi de cette délégation est confié à un comité de pilotage au sein duquel participera un représentant de chaque commune du territoire. Monsieur le Maire demande à l'assemblée un volontaire pour représenter la commune de SAINT MARCEL.

Madame Christèle JOSSERAND se porte candidate.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Madame JOSSERAND représentante de la commune au comité de pilotage petite enfance.

ADHESION A L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE PUBLIQUE

Monsieur le maire présente l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain dont la vocation est d'accompagner les collectivités afin de mutualiser les services techniques dans le cadre de conseil, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre dans certains domaines.

Les collectivités peuvent adhérer dès à présent pour l'année 2014 et s'engagent pour 2 années.

L'assemblée fait remarquer la proximité des élections municipales et ne souhaite pas s'engager au nom de la prochaine équipe municipale.

A l'unanimité, l'assemblée décide de ne pas adhérer à l'agence départementale d'ingénierie publique.

LOCATION D'UN GARAGE

Monsieur le Maire rappelle l'exiguïté des locaux techniques et propose de louer un garage afin de pouvoir stocker la tondeuse ainsi que la remorque de la commune. L'assemblée prend connaissance de contrat de location d'un garage par DYNACITE au prix de 40 € HT par mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le contrat de location qui prendra effet au 1^{er} octobre 2013.

ANNULATION DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la demande de madame Mélanie MAILLET d'annulation du titre n° 171 de l'année 2013 d'une somme de 135 €. La location de la salle des fêtes a été annulée pour des raisons familiales.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité d'annuler ce titre.

APPROBATION DU REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

Madame DECOLLONGE présente le nouveau règlement intérieur du restaurant scolaire.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité approuve ce règlement.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur PETRONE communique les attributions de subventions :

- 45 000 € par le Conseil Général pour la création d'un espace public
- 13 818 € par la DRAC pour le mobilier de la médiathèque (40% du montant des dépenses)
- 3 257 € par la DRAC pour l'équipement informatique de la médiathèque (40% du montant des dépenses)

M. SILVESTRE rend compte de l'état du logement situé en dessus de la mairie, celui-ci étant vacant. La salle de bains n'est pas isolée, plusieurs usures et dégradations sont constatées, les pièces sont mal agencées. Actuellement il s'agit plus d'un logement d'appoint. L'ANAH pourrait être sollicitée afin de subventionner une réhabilitation.

La réception des travaux de la médiathèque aura lieu le 16 septembre.

Une documentation sur les parcs naturels régionaux est à la disposition des élus.

Le contrôle des branchements du lotissement le Petit Carreau a été effectué, il s'avère qu'une partie des eaux pluviales (environ 805 m² de surface active) est évacuée dans le réseau des eaux usées.

Le lancement de la consultation pour l'aménagement de l'espace public va être lancée dans les prochains jours, les travaux devraient démarrer à partir du 21 octobre prochain.

Le rapport annuel du SPANC est consultable en mairie.

Plusieurs devis ont été réalisés afin de boucher l'ossuaire actuel, déplacer le banc et faire un enduit, ces travaux s'élèvent à environ 2 000 € TTC. Il faudra également installer un nouvel ossuaire. Un point sera fait au niveau budgétaire.

M. SILVESTRE fait part de la demande des enseignants afin d'activer le WIFI au sein de l'école. Cette demande peut être satisfaite mais les enseignants devront confirmer cette demande. Le nouveau poste informatique de la directrice a été installé. Un chiffrage sera demandé pour le changement des batteries des postes de la « classe mobile » dont un poste est défectueux.

L'équipement informatique (postes, serveur et équipements réseau) de la médiathèque est en cours de réactualisation finale et les commandes de matériels seront lancées vers mi-septembre.

La séance est levée à 22 H 45.